Sarah Subrémon est nommée rapporteure générale adjointe de l'Autorité de la concurrence

Publié le 25 avril 2017

Sarah Subrémon a été nommée rapporteure générale adjointe de l'Autorité de la concurrence, à compter du 18 avril 2017, par décision du rapporteur général, Stanislas Martin. Elle dirigera le service concurrence 5 en remplacement d'Éric Cuziat, arrivé au terme des deux mandats qu'il pouvait exercer à ce poste. L'Autorité de la concurrence lui adresse ses vifs remerciements pour la qualité de l'ensemble du travail réalisé pendant ces huit années.

Titulaire d'un DESS de droit européen des affaires à l'université Panthéon-Assas et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), Sarah Subrémon débute sa carrière comme avocate en 2001. Elle entre à la Commission européenne en 2004 en qualité de conseillère auprès des conseillers auditeurs. En 2007, elle rejoint l'Autorité de la concurrence pour occuper le poste de conseillère pour les affaires institutionnelles et européennes au sein du service du Président avant d'être nommée rapporteure en 2009. En juin 2013, elle intègre la Competition Commission à Londres en tant que Legal Adviser (conseillère juridique) avant de devenir Assistant Legal Director (adjointe au directeur juridique) de la Competition and Market Authority. Elle était depuis juillet 2014 adjointe au chef du service juridique de l'Autorité.

> Consulter la décision de nomination de Sarah Subrémon

> Consulter l'organigramme de l'Autorité de la concurrence

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail